

<http://www.eglisealareunion.org/?Declaration-commune-des-juifs-musulmans-et-chretiens-sur-la-fin-de-vie>

Déclaration commune des juifs, musulmans et chrétiens sur la fin de vie

- Actualité -



Date de mise en ligne : jeudi 31 octobre 2019

Copyright © Diocèse de La Réunion - Tous droits réservés

Déclaration commune des juifs, musulmans et chrétiens sur la fin de vie

Des représentants juifs, musulmans et chrétiens ont signé une déclaration commune sur la fin de vie. Ensemble, ces trois religions monothéistes rejettent l'euthanasie et le suicide assisté et invitent à développer les soins palliatifs.

Proposé au pape François par le rabbin Avraham Steinberg, coprésident du Conseil national israélien pour la bioéthique, cette *Déclaration des religions monothéistes abrahamiques sur les problématiques de la fin de vie* a ensuite été validée par l'Académie pontificale pour la Vie. Elle a finalement été signée ce lundi 28 octobre, entre autres par Mgr Vincenzo Paglia, président de l'Académie pontificale pour la Vie, le rabbin Avraham Steinberg, Kyai Marsudi Syuhud, chef de la plus importante organisation d'oulémas d'Indonésie, un représentant du patriarcat de Moscou... avant d'être présenté au pape François lors d'une audience privée.

Ce texte entend non seulement présenter la vision des religions monothésites sur ces questions liées à la fin de vie, mais encore améliorer la capacité des agents de santé à mieux comprendre, respecter, guider, aider et reconforter le croyant et sa famille dans l'exercice de leurs fonctions.

Les grandes religions monothéistes s'accordent sur une ferme opposition à l'euthanasie et à toute forme d'aide au suicide, estimant qu'aucun personnel de santé ne devrait y être associé, même indirectement, contre son gré. Elles insistent également sur la nécessité de développer des soins palliatifs « *partout et pour tous* ». Le texte se termine sur une série d'engagements communs, notamment « *à impliquer nos communautés sur les questions bioéthiques* », à « *sensibiliser le public aux soins palliatifs à travers une formation appropriée* » ou encore à « *apporter un soulagement à la famille et aux proches des patients qui sont sur le point de mourir* ».

[Les grands points de la Déclaration](#)